



Introduction

Le Réseau de Suivi Néonatal Canadien (RSCN) consiste à une collaboration entre les programmes de suivi périnatal et néonatal canadiens ainsi qu'entre ses membres provenant d'équipes multidisciplinaires. Le Réseau de Suivi Néonatal fut développé en collaboration avec le Réseau Néonatal Canadien. L'objectif de ce réseau est de faciliter la collaboration entre les responsables des programmes au niveau de la recherche, de l'intégration des données et du transfert et l'utilisation des connaissances. Ce réseau vise à améliorer la qualité des soins et la trajectoire future des enfants qui sont rencontrés dans les programmes de suivi néonatal.

Le Mission et les Objectifs

La mission du RSCN : *Être un réseau de professionnels de la santé dédiés à améliorer les soins apportés aux nouveau-nés et aux enfants qui sont à risque d'effets néfastes sur leur santé dues à des conditions nécessitant des soins médicaux intensifs.*

Nos objectifs:

- Établir un réseau constitué de professionnels de la santé qui sont impliqués dans les programmes de suivi néonatal et périnatal.
- Développer un processus standardisé d'évaluation qui sera complété à des âges spécifiques et établir des définitions communes pour créer la banque de données pour le RSCN.
- Développer une banque de données électroniques pour le RSCN et la configurer avec la banque de données périnatales et néonatales.
- Utiliser la banque de données électroniques du RSCN pour améliorer la qualité et provision des soins de santé. Ces données permettront de diffuser l'information à jour pour faciliter le processus de prise de décision et pour identifier les meilleures pratiques.
- Promouvoir la santé des enfants en s'assurant que les meilleures évidences médicales sont traduites en pratique.

Structure Administrative

Le comité directeur supervisera les activités et participera aux déclarations de principe concernant le réseau de suivi. Les délégués des institutions membres représenteront leur institution respective, donneront leur avis et seront les personnes de liaison pour les autres institutions membres. Le comité directeur sera nommé pour les premières trois à cinq années et ensuite sera élu. Ce comité sera constitué de:

- le directrice du réseau;
- quatre membres représentant différentes régions géographiques du Canada;
- un membre du <<Consortium de recherche sur les enfants extrêmement prématurés>> du Québec ; et
- des membres représentant d'autres professionnels de la santé.

Critères D'Adhésion

Le Réseau de Suivi Néonatal Canadien est ouvert à tous les professionnels de la santé qui sont intéressés au suivi prénatal et néonatal. Il existe deux types de catégories de membres: institutionnelle et/ou individuelle.

Institutionnelle: ouvert à toutes les institutions qui ont un programme de suivi néonatal/périnatal.

- **Formulaire d'adhésion:** doit être soumis au président du comité directeur.
- **Cotisation:** aucune.
- **Obligations et responsabilités:** l'institution membre doit collecter et distribuer leurs données à la banque de données du Réseau de Suivi Néonatal Canadien. L'institution membre doit être en accord que leurs données seront utilisées à la discrétion du réseau, selon les normes adoptées par l'ensemble des institutions membres.
- **Privilèges:** la banque de données sera maintenue et vérifiée systématiquement par le réseau de suivi néonatal. Chaque institution membre pourra accéder à leurs données respectives. L'institution membre recevra un rapport annuel du Réseau de Suivi Néonatal Canadien.
- **Représentation :** l'institution membre désignera un délégué qui représentera l'institution pour les décisions de principe du réseau et celui-ci votera lors de l'élection des membres du comité directeur.
- **Renouvellement et Cessation de l'adhésion :** l'adhésion de l'institution membre est sur une base continue. Pour la cessation de l'adhésion, l'institution même doit aviser par écrit le président du comité directeur. L'adhésion de l'institution membre peut également se terminer par le comité directeur si l'institution ne contribue pas à la banque de données du Réseau de Suivi Néonatal Canadien.

Individuelle : ouvert à tous les professionnels de la santé qui ont un intérêt dans le domaine de suivi néonatal/périnatal.

- **Formulaire d'adhésion:** doit être soumis au président du comité directeur et doit être endossé par un membre en règle.
- **Cotisation:** aucune.
- **Obligations et responsabilités:** les membres doivent se conformer aux règlements régissant la conduite de recherche et l'utilisation des données.
- **Privilèges:** les membres peuvent utiliser l'infrastructure du réseau pour les projets de recherche, ceux-ci doivent être approuvés par le comité directeur.
- **Renouvellement et Cessation de l'adhésion:** chaque membre doit renouveler son adhésion au réseau à tous les trois ans.

RSCN et le Projet MiCare

Le RSCN fera partie du projet MiCare, qui est composé du Réseau Néonatal Canadien, le Réseau Périnatal Canadien et le Réseau Périnatal Chirurgical Canadien. MiCare financera le base de donnée du RSCN et le reliera avec les données du Réseau Néonatal Canadien, le Réseau Périnatal Canadien et le Réseau Périnatal Chirurgical Canadien.

Un membre du comité directeur du Réseau de Suivi Néonatal Canadien représentera le réseau auprès du groupe MiCare.